

Webinaire présentation Lum'ACTEE+

12/03/2024

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

 Sous-programme LUM'ACTEE+

Webinaire de présentation

Lum'ACTEE+



PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



- **Mot d'introduction de
Guillaume PERRIN** *(Directeur ACTEE)*

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics

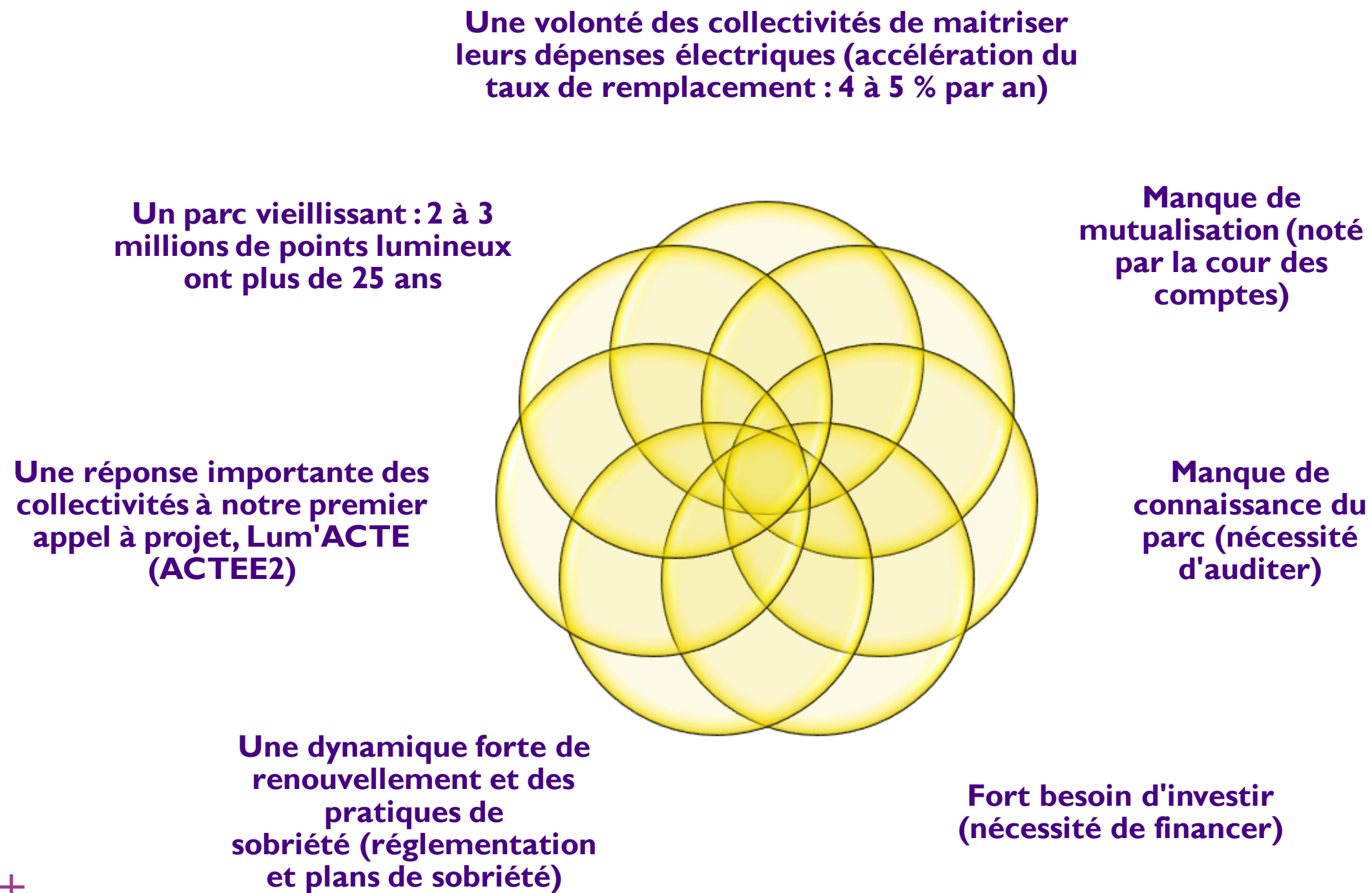


Introduction

Clément KREBS
Vincent ESPINASSE
Sonny GHIDIZZI

4 Introduction

— Un contexte favorable à Lum'ACTEE + noté depuis 2021 :



12/03/2024 – Webinaire Lum'ACTEE+

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

Bilan Lum'ACTE (ACTEE2)

6 Bilan de Lum'ACTE (ACTEE 2)

141 collectivités
lauréates

+ de
9000 communes
impactées

+ de 25 millions
d'habitants impactés

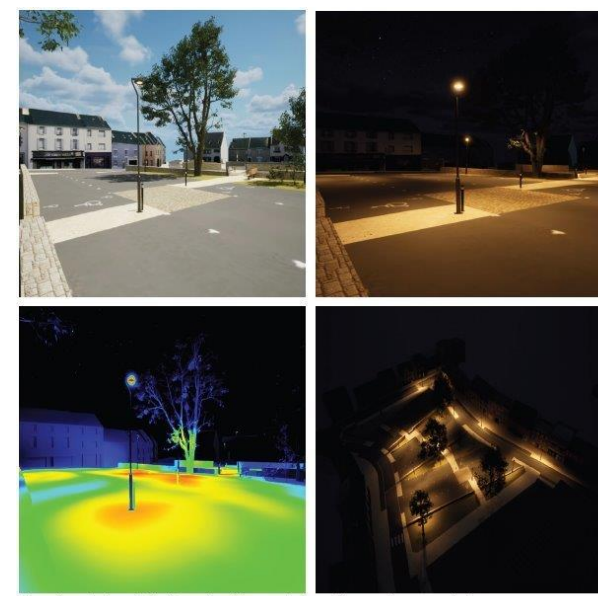
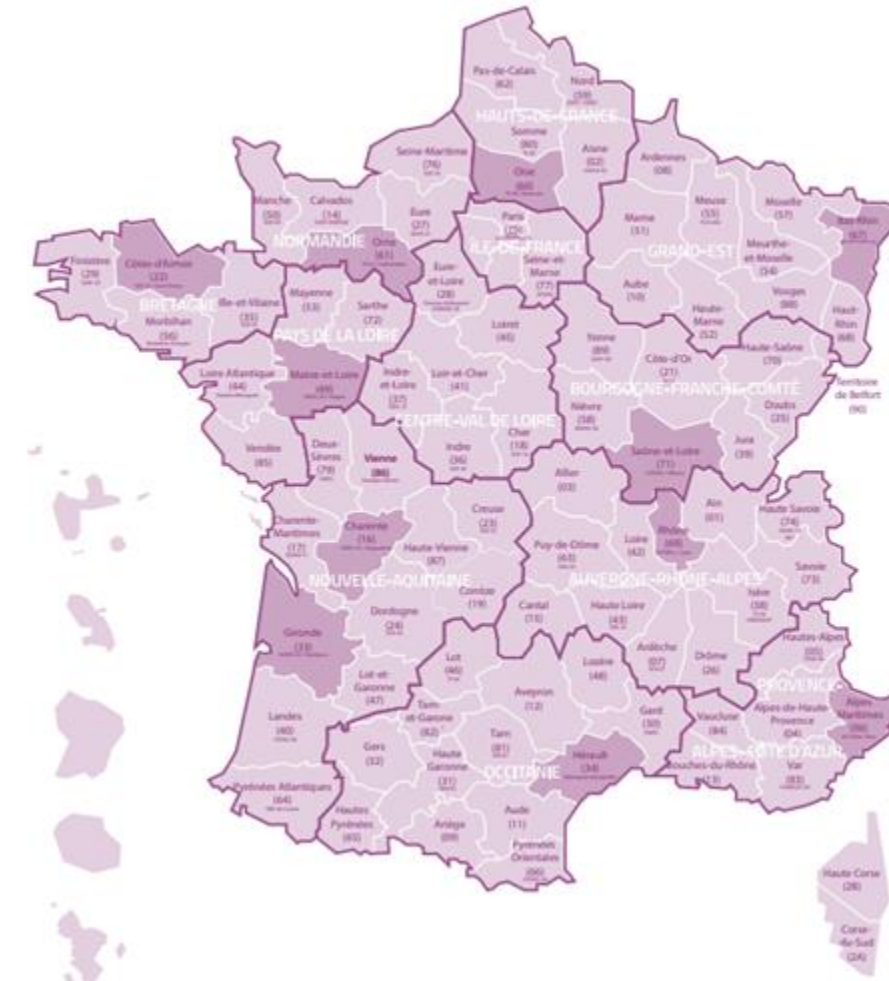
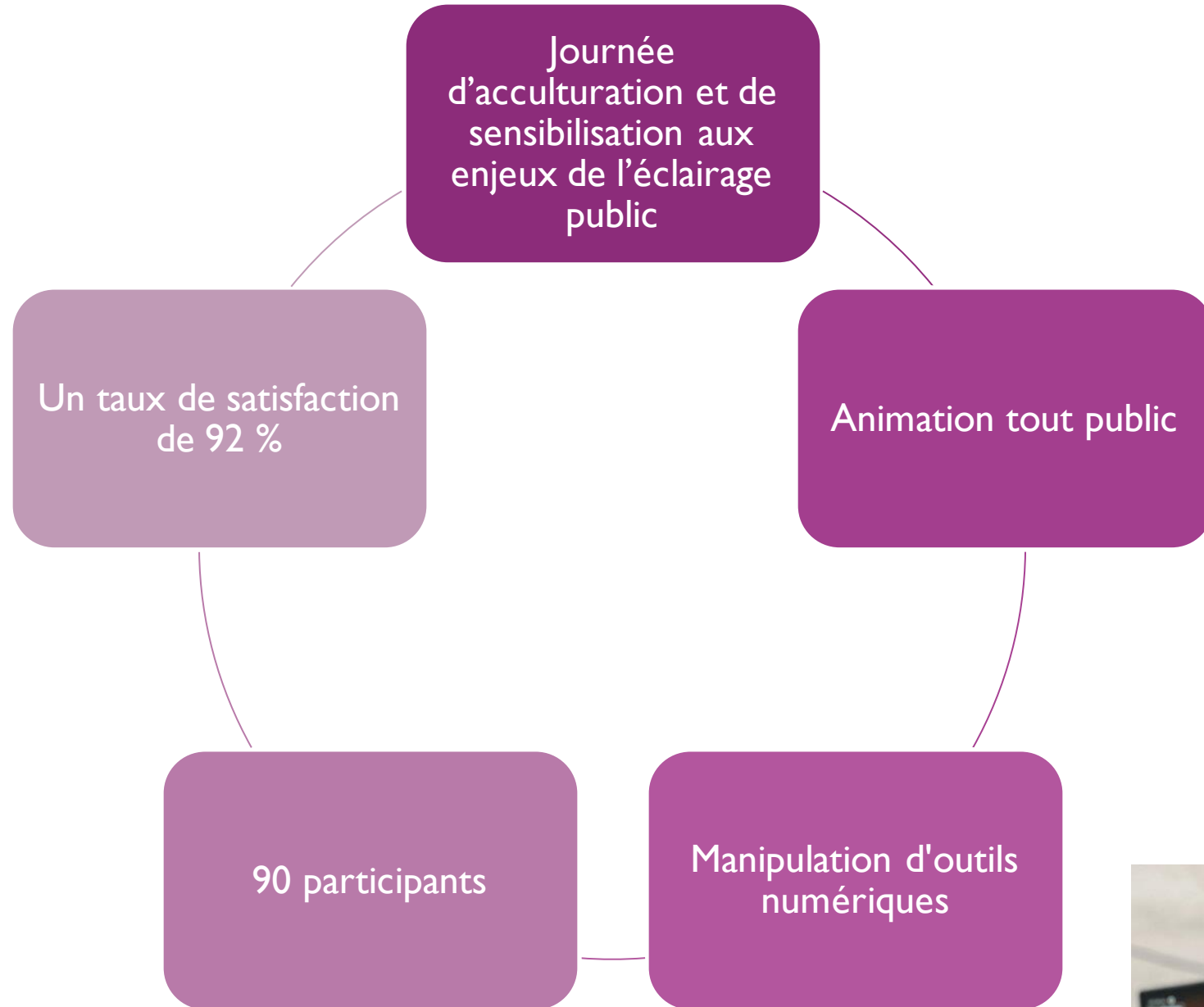
+ de 3,8 millions de
points lumineux

7.5 millions €
d'aides attribuées
de septembre 2022
à septembre 2023



7 Lum'ACTE GAME

12 journées entre septembre et décembre 2023



Respectivement : image de jour, image de nuit, image en luminance fausses couleurs, en vue de dessus.



12/03/2024 – Webinaire Lum'ACTEE+

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

Lum'ACTE devient Lum'ACTEE+



Lum'ACTEE+



9 Une évolution vers Lum'ACTEE +

- **ACTEE 2 : Lum'ACTE**

- **10 millions d'€**

- Lot 1 : Audits / SDAL

- Lot 2 : Première acquisition de GMAO

- Lot 3 : AMO + Autres études



*Continuité de
financement
Avec des
nouveautés*

- **ACTEE + : Lum'ACTEE +**

- **15 millions d'€**

- **Lot 1 : Prestations internes**

- Lot 2 : GMAO + **Outils (de suivi, de gestion/pilotage et matériel de contrôle)**

- Lot 3 : Etudes énergétiques (**ajout d'un bonus de 10% si volet biodiversité**)

- **Lot 4 : MOE**

- Lot 5 : AMO + études liées à la sensibilisation

Taux de subvention ZNI de 70% pour les 5 lots

● L'ajout d'un bonus biodiversité

- **Biodiversité** : Afin d'inciter les collectivités à réaliser des études portant sur la biodiversité complétant les audits et études énergétiques ➡ **Bonus (lot 3 uniquement) de 10%**

● Un taux d'aide ambitieux pour les ZNI

- **ZNI (Zones Non Interconnectées)** : Pour inciter les candidatures sur ces territoires peu représentés sur la première version de Lum'ACTE (1 lauréat pour 140 lauréats métropolitains) et pour lesquels les enjeux de rénovation sont très importants.

➡ **Taux d'aide (5 lots) : 70%**

● Une candidature en ligne

- Dépôt des dossiers de candidature **en ligne** sur un portail dédié
- Continuité de la **disponibilité** des chargés de missions pour échanger sur votre dossier et faciliter son instruction

11 Précisions sur les nouveautés

● L'ajout d'un lot MOE

Ajout d'un lot spécifique (lot 4) permettant de financer les volets énergétiques liés aux travaux de rénovation de l'éclairage public.

● Mise en place de saisons

Pour des questions d'harmonisation (notamment avec le programme CHENE), Lum'ACTEE + sera ouvert sous formes de « saisons » permettant de déposer des candidatures « au fil de l'eau »,

● Lot dédié pour le temps interne (Lot 1)

Lum'ACTEE + financera le temps interne des agents sur certaines prestations des lots 2 à 5, le lot 1 servant de base déclarative et de synthèse de l'ensemble des prestations internalisées (temps/coût par prestation).

12/03/2024 – Webinaire Lum'ACTEE+

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

Contenu Lum'ACTEE+

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



● Lot 1 – Temps interne

● Un lot pour l'ensemble des prestations internes

— Temps passé des agents des collectivités

- Les agents des collectivités sont souvent les plus à même d'effectuer les études sur le patrimoine qu'ils connaissent.
 - ➔ CDI / CDD / Alternant
- Éléments attendus pour la phase candidature :
 - ➔ Pour chaque agent ;
 - Nom et Prénom du salarié/agent
 - Salaire chargé
 - Fiche de poste
 - Le descriptif des missions réalisées dans le cadre de Lum'ACTEE+

15 ● Lot 1 – Ressources Humaines

● Un lot pour l'ensemble des prestations internes

— Taux de financement identiques à ceux des lots 2, 3, 4 et 5.

Ce lot correspond à la valorisation du temps passé des agents sur certaines prestations des lots n°2, n°3, n°4 et/ou n°5

Type de contrat	Taux de financement
Temps passé pour le développement d'outils	Identique au lot n°2
Temps passé par les agents pour les audits énergétiques	Identique au lot n°3
Temps passé par les agents pour les SDAL	Identique au lot n°3
Temps passé par les agents pour les études spécifiques	Identique au lot n°3
Temps passé par les agents pour les prestations d'AMO/MOE	Identiques aux lots n°4 et/ou n°5

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



● Lot 2 – Outils

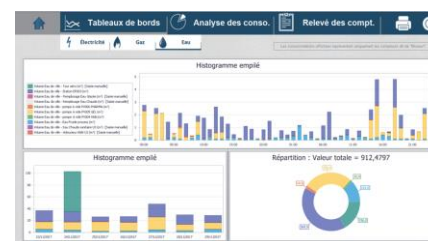
● Prestations éligibles



— Première acquisition GMAO

Acquisition outils logiciels +

accompagnement à la prise en main +
initialisation et paramétrage



— Développement outil de suivi des consommations

Développement d'une API et acquisition d'outil de suivi de consommation éligibles



— Matériel de contrôle et/ou de mesure

Luxmètre – Thermo colorimètre – Drones dans le cas des photos aériennes - Luminancemètre



— Outil de télégestion et pilotage

Logiciel télégestion – Horloges connectées – Contrôleurs à l'armoire – Nœuds communicants – Détecteur de présence

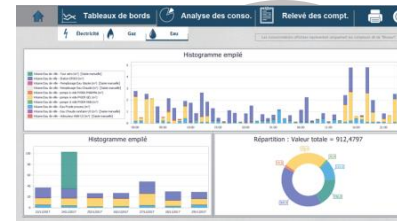
Modalités financières



— Première acquisition GMAO

Taux d'aide : 50% du coût HT (70%
du coût HT si ZNI)

Plafond de subvention : 10 000 €HT



— Développement outil de suivi des consommations

Taux d'aide : 50% du coût HT (70% du coût HT si ZNI)

Plafond de subvention : 50 000 €HT



— Equipements de mesure

Taux d'aide : 50% du coût HT (70% du coût HT si ZNI)

Plafond de subvention : 10 000 €HT



— Outil de télégestion et pilotage

Taux d'aide : 50% du coût HT

Plafond de subvention : 100 000 €HT

→ Les taux de subvention et les plafonds d'aide éligibles pour le développement d'outil de suivi des consommations sont globaux et portent ainsi sur **le cumul des prestations externalisées (lot 2) et internalisées (basculées dans le lot 1).**

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



● Lot 3 – Etudes énergétiques

— Audits patrimoniaux et énergétiques

Diagnostics et programmes pluriannuels d'investissements

— Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière

SDAL / Plans Lumières / Trames Noires => Accompagnés de PPI

— Programme pluriannuel d'investissement

Si la collectivité connaît déjà son parc

— Etudes spécifiques ou complémentaires

Exemples : études complémentaires sur l'Intracting, relevés d'éclairage

21 Lot 3 – Etudes énergétiques

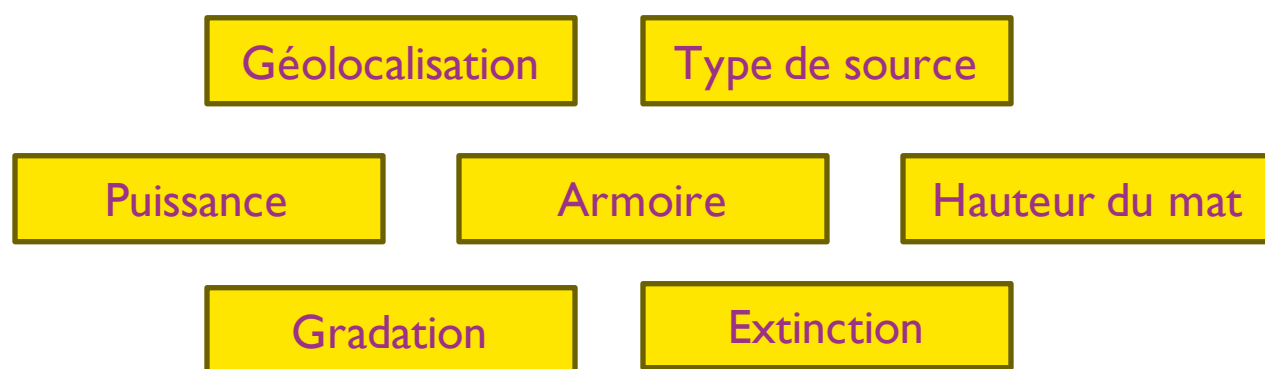
Audits énergétiques

Des éléments concrets attendus dans ces audits :

1

Audits patrimoniaux :
Des éléments concrets attendus

Relevé des points lumineux :



2

Programme de rénovation
pluriannuel

- Point lumineux ciblés
- Gisements d'économies d'énergies
- Gisements d'économies financières
- Axes de priorité & Temps de retour sur investissement



Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière

- **Elaboration de SDAL, de plans lumière et de trame noires :**

Prise en compte de la base de données patrimoniales et vérification de la cohérence des données

Réalisation du plan

Un programme de rénovation pluriannuel => les points lumineux ciblés et les gisements d'économies d'énergie et financières envisagés

— Autres études

● Etudes spécifiques et/ou complémentaires:

- Etudes techniques/financières/juridiques
 - Etudes spécifiques : trames noires, relevés d'éclairage, étude d'impact sur la biodiversité, etc.
 - Etudes complémentaires : études financières (Intracting etc.), juridiques, études relatives à la prise en charge de la compétence éclairage public, etc.
- ➔ Le jury se réserve le droit d'accepter ou non toute étude jugée comme non pertinente.

24 Lot 3 – Etudes énergétiques

● Taux de financement et plafonds

Lot 3 – Etudes énergétiques	Taux de financements (prestations internalisées + externalisées)	Plafonds de subvention	Bonus
Audits patrimoniaux et énergétiques	30% si – 3000 points lumineux	Pas de plafonds	+ 10% si la prestation contient un volet biodiversité
Schéma Directeur d'Aménagement Lumière	50% si + 3000 points lumineux	Pas de plafonds	
Autres études	70% si ZNI/DROM*	80 000 €HT	

*indépendamment du nombre de points lumineux

➡ Les taux de subvention et les plafonds d'aide éligibles sont globaux et portent ainsi sur le cumul des prestations externalisées (lot 3) et internalisées (basculées dans le lot 1).

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



● Lot 4 – Maitrise d’Oeuvre

● Prestations éligibles

- **La rénovation des armoires** : réhabilitation coordonnée à des travaux de rénovation des points lumineux (hors génie civil)
- **La rénovation points lumineux** : dépose, fourniture et pose (hors génie civil)
 - ➔ Opérations éligibles uniquement pour des actions de rénovation énergétique avec des **objectifs de 60%** d'économie d'énergie minimum (en kWh)

La collectivité indiquera dans la candidature :

- Les documents attestant la mise en place de travaux (Document de programmation/lettre de mission)
- Les audits énergétiques et programme pluriannuels d'investissements

● Taux de financement et plafonds

- Taux de subvention: **50 %** (70% si ZNI) du cout HT
- Plafonds de subvention du lot 4: 150 000 € HT (dans la limite de 5% du budget travaux de la collectivité)

➔ Les taux de subvention et les plafonds d'aide éligibles sont globaux et portent ainsi sur le **cumul des prestations externalisées (lot 4) et internalisées (basculées dans le lot 1)**.

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



● Lot 5 – Assistance à Maitrise d’Ouvrage

Lot 5 – Assistance à Maitrise d’Ouvrage (AMO) et formations de sensibilisation

● Prestations éligibles

- **Les missions d’AMO** (portant sur l'efficacité énergétique)
 - AMO Accompagnement au montage des projets, que ce soit financier ou juridique
 - AMO lancement et suivi d'un marché public global de performance (MPGP)
 - AMO contrôle et suivi de la MOE
 - AMO mise en place d'un contrat d'exploitation avec intéressement sur les économies d'énergie
 - AMO pour le lancement et le suivi des marchés d'exploitation maintenance
 - Assistance à la définition d'un Plan de Mesure et Vérification de la performance énergétique (PVM)
- Les prestations de **sensibilisation à la maîtrise de l'énergie** (à destination des techniciens et/ou des élus et/ou des habitants).

Lot 5 – Assistance à Maitrise d’Ouvrage (AMO) et formations de sensibilisation

● Modalités financières

- Taux de subvention: **50 %** (70% si ZNI)
- Plafond de subvention du lot 5: 30 000 € HT

➡ Les taux de subvention et les plafonds d'aide éligibles pour le développement d'outil de suivi des consommations sont globaux et portent ainsi sur le **cumul des prestations externalisées (lot 5) et internalisées (basculées dans le lot 1)**.

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



● **Synthèse**

Lot de financement	Taux de subvention de base	Plafond de subvention maximal
Lot 1 Ressources humaines (temps interne des agents des collectivités)	Valorisation du temps passé des agents des collectivités => les taux de subvention dépendent du type de prestation (cf. taux des lots 2, 3, 4 et 5)	
Lot 2 Outils de suivi et de mesures des consommations	50% du coût HT	10 000 €HT première acquisition GMAO 50 000 €HT développement logiciel 10 000 €HT équipements de mesure 100 000 €HT outil pilotage/télégestion
Lot 3 Etudes énergétiques	si + 3 000 points lumineux : 50% du coût HT si - 3 000 points lumineux : 30% du coût HT	Pas de plafond pour audits et SDAL 80 000€ HT pour études spécifiques
Lot 4 MOE	50% du coût HT	150 000 €HT et maximum 5% du budget travaux
Lot 5 AMO + autres prestations intellectuelles	50% du coût HT	30 000 €HT

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

Utilisation plateforme ACTEE + - Exemple

- Candidat
- + d'infos
- Historique
- Docs
- Lot 1
- Lot 2
- Lot 3
- Lot 4
- Lot 5
- Finalisation

Présentation du candidat

Coordinateur - 

[Ouvrir la section](#)

Membre - 

[Ouvrir la section](#)

Découverte de la plateforme



35 Plateforme CRM

Spécificités Lum'ACTEE+

- **Lot 1 : Temps interne**

Lot(s) concerné(s)


Lot 2

Lot 3

Lot 4

Lot 5

- **Lot 2 / 3 / 4**

Coût global externalisé (€ HT) * 

56000.00

Agent(s) sollicité(s) pour une prestation internalisée *

+ Ajouter un agent spécifique

36 Plateforme CRM

● Spécificités Lum'ACTEE+

• Lot 1 : Temps interne

Lot(s) concerné(s)

✓ Lot 2

✓ Lot 3

Lot 4

Lot 5

• Lot 2 / 3 / 4

Coût global externalisé (€ HT) * ⓘ

56000.00

Agent(s) sollicité(s) pour une prestation internalisée *

1 sélectionné

TEST Clément Supprimer ✕

Pourcentage temps passé (%)

25

Durée

6

Coût global (€ HT)

18750

12/03/2024 – Webinaire Lum'ACTEE+

PROGRAMME
ACTEE

Financer et accompagner la
rénovation énergétique des
bâtiments publics



territoire
d'énergie

Modalités de candidature

Les collectivités territoriales : communes, départements, régions

Les établissements publics locaux (EPCI, métropoles et pôles métropolitains, communautés (CC/CA/CU), syndicats intercommunaux)

Les Syndicats d'énergie

Des partenaires publics locaux des collectivités, comme les ALEC et les AREC

D'autres acteurs qui peuvent faire sens.

Incitation à la mutualisation :

- Mutualisation obligatoire pour les communes de – 3500 habitants
 - Mutualisation encouragée pour les autres acteurs territoriaux
- ⇒ Candidature valorisée par le jury

Période d'éligibilité des dépenses (1ère saison) :

- 01/01/2024 -> 30/09/2026

Cumul avec Lum'ACTE :

- Toute action déjà financée ne saurait faire l'objet d'une nouvelle demande de financement.

Sonny GHIDIZZI (s.ghidizzi@fnccr.asso.fr)

Awa Marie LAMOTTE (a-m.lamotte@fnccr.asso.fr)

Clément KREBS (c.krebs@fnccr.asso.fr)

Vincent ESPINASSE (v.espinasse@fnccr.asso.fr)



SAISON 1	
Date d'ouverture des candidatures	19/03/2024
Date limite de réception des candidatures	17/05/2024
Date de fin des instructions et jury	28/06/2024
Date de notification des premiers lauréats	12/07/2024
SAISON 2 (prévisionnel)	
Date d'ouverture des candidatures	09/09/2024
Date limite de réception des candidatures	31/10/2024
Date de notification des premiers lauréats	12/12/2024
Ensemble des conventions	
Date de fin d'éligibilité des dépenses	30 septembre 2026

Prévisionnel :

- 3 saisons en 2025
- 2 saisons en 2026

PROGRAMME
ACTEE
 Financer et accompagner la
 rénovation énergétique des
 bâtiments publics



Questions/Réponses